

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 574 autorisant l'approbation de l'accord relatif aux services de transport aérien entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Madagascar

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 9 janvier 2008 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Jean-Paul Dupré (25 mars 2008) - Rapport n° 788 (8 avril 2008) - Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (8 avril 2008)

Discussion et adoption le 10 avril 2008 - Projet de loi n° 125

Sénat (première lecture)

Dépôt le 15 avril 2008 - N° 276 (2007-2008)

Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - Rapporteur : M. André Vantomme - Rapport n° 383 (2007-2008) (11 juin 2008)

Discussion et adoption définitive le 26 juin 2008 - Projet de loi n° 119 (2007-2008)

Promulgation

Loi n° 2008-662 du 4 juillet 2008 publiée au J.O. du 5 juillet 2008 (p. 10822)

PREMIÈRE LECTURE

**Procédure d'examen simplifiée [10 avril 2008]
(p. 1521)**

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1521)